

Rejoignez le Parc naturel régional du Verdon !

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Préservation et promotion des variétés fruitières
traditionnelles



10 mois à partir du 1^{er} février 2026

Contexte

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon, créé en 1995, réunit 71 communes, 3 départements (Alpes-de-Haute-Provence, Var, Bouches-du-Rhône), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 8 intercommunalités. Ses missions principales : mettre en œuvre la Charte du Parc, validée par décret, pour la période 2025-2040, le schéma d'aménagement des eaux du Verdon et la compétence GEMAPI.

Depuis plusieurs années, le Parc du Verdon s'engage à promouvoir les arbres champêtres, que ce soit à l'intérieur des parcelles (alignements d'arbres, vergers de plein vent...) ou sous forme de haies diversifiées. Le Parc valorise notamment les pommiers et poiriers issus des variétés traditionnelles du territoire, dont certaines sont uniques.

Un projet de conservation et de promotion de la biodiversité domestique est en cours et comprend plusieurs actions :

- mise en place de vergers conservatoires à la Maison du Parc (domaine de Valx) et dans des communes volontaires,
- recensement, identification et entretien des arbres anciens,
- valorisation des fruits à travers des campagnes de pressage itinérantes,
- diffusion de plants issus de ces variétés.

Par ailleurs, le Parc participe à un programme de plantation de haies financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et accompagne les agriculteurs pour l'élaboration des plans de plantation, le choix des variétés, ainsi que les aspects logistiques et financiers.

Contribution de la mission à l'intérêt général

Pour le/la volontaire :

- Collaborer avec divers acteurs (agriculteurs, associations de croqueurs de pommes, communes...),
- Intégrer l'équipe d'un Parc naturel régional et participer à des actions concrètes sur le terrain,
- S'initier à la coordination et à l'animation de projets en lien avec l'équipe du Parc,
- Apprendre à rendre compte et communiquer,
- Œuvrer concrètement pour la préservation de la biodiversité dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de changement climatique.

Pour l'association / structure d'accueil :

- Apporter un soutien aux agents du Parc dans la gestion des projets et les activités de terrain, visant à aider les communes et les agriculteurs dans la mise en place de vergers de plein vent et de haies diversifiées.

Pour la société / le public :

Contribuer à la préservation et à la promotion de la biodiversité domestique sur le territoire du Parc.

Activités

Missions confiées :

- Participation à la mise en place et à l'entretien du verger conservatoire et de la pépinière du domaine de Valx,
- Organisation des chantiers de plantation (haies et vergers) dans les communes et chez les agriculteurs ou habitants volontaires,
- Diffusion des plants de variétés traditionnelles et promotion de ces variétés, suivi des arbres plantés, saisie et mise en forme de fiches d'identification variétale, classement de la documentation et mise à jour du site internet,
- Aide à l'organisation des journées de pressage de fruits.

Le/la volontaire devra se déplacer de manière autonome sur le territoire du Parc avec les véhicules de service ; **le permis B est obligatoire.**

Formations possibles :

- Reconnaissance variétale et botanique,
- Initiation aux systèmes d'information géographique (SIG), à des logiciels de mise en page type CANVA et à la suite Office (Word, Excel, PowerPoint...),
- Taille, greffe et entretien des arbres fruitiers,
- Pressage des fruits.

Ce que le/la volontaire ne pourra pas faire :

- Manipuler du matériel nécessitant des habilitations particulières (tronçonneuse, etc.).

Conditions de travail

- **Temps de travail** : 32 heures par semaine
- **Lieu administratif du stage** : Maison du Parc, Domaine de Valx (Moustiers-Sainte-Marie)
- **Véhicule de terrain** : Oui (sous réserve de disponibilité des véhicules de service ; sinon, véhicule personnel avec indemnités kilométriques possibles selon budget disponible)
- **Possibilité de logement** : Oui, sous conditions, dans un hébergement partagé avec participation aux frais mensuels
- **Facilités informatiques** : Oui (poste attribué, accès partagé à une station SIG ArcGis 10.1)

Remarque : Étant donné l'éloignement du siège administratif par rapport aux lignes de transport en commun, il est fortement conseillé de disposer d'un véhicule personnel pour plus d'autonomie.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) :

<https://www.parcduverdon.fr/recrutements/>

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Laure GUILLIERME- Responsable du pôle agriculture

Tél : 04 92 74 68 00 – Mail : lguillierme@parcduverdon.fr